

**Mémoire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575 rue St-Amable,
Québec
G1R 6A6**

Dossier : Projet éolien Massif du Sud

Par

Communauté Autochtone Métis de Québec Orakuan

Siège social et secrétariat

**176 rue St-Georges
St Lazare
Bellechasse
G0R 3J0**

Le 20 janvier 2011

La Communauté Autochtone Métis de Québec Orakuan regroupe plusieurs centaines de clans familiaux ce qui représentent des milliers de métis. Notre communauté s'est officialisée en 1992.

Les autochtones pratiquent depuis des millénaires ce qui est convenu d'appeler aujourd'hui le « développement durable ». Le maintien de la pratique des modes de vie et de la diversité des cultures fait preuve de la durabilité et de la force des Autochtones ainsi que du lien étroit toujours entretenu avec la Terre-Mère.

La principale mission des Autochtones est d'assurer la préservation de la qualité de la Terre-Mère et de la durabilité de ses ressources afin de répondre aux besoins actuelles et futures.

Les autochtones métis ont toujours eu une forte appartenance au territoire ainsi qu'à leurs valeurs traditionnelles. **On a besoin d'une saine gestion réalisée en partenariat avec tous les intervenants comme base d'un véritable développement durable.**

Assurer la préservation de la qualité des territoires et de la pérennité des ressources pour répondre aux besoins des générations futures est le but.

Les autochtones ont vécu en harmonie avec la nature en usant de pratiques viables et **respectueuse de chasse, pêche, et de cueillette afin que les générations futures puissent** bénéficier des mêmes ressources et opportunités que leurs ancêtres.

Les enjeux du développement durable sont : le maintien de notre culture, la préservation de la qualité du territoire, la pérennité des ressources, le développement social et le développement économique.

Nous comprenons qu'il est question d'argent, de redevances dites nécessaires pour le financement du Parc. Cependant, nous pensons qu'il ne faut pas le faire au détriment de notre patrimoine culturel et que nous devons penser à la préservation des paysages et de nos forêts à l'état presque sauvages pour nos générations futures.

Notre vision de développement durable en tant que communauté Autochtone, repose sur les notions d'équilibre, de respect et de responsabilisation afin de protéger les générations futures et de privilégier des notions de préservation des habitats et le maintien des pratiques liées au territoire.

Les Autochtones doivent être reconnus en tant que partenaires prioritaires.

Les êtres humains font partie intégrante du Parc Massif du Sud.

Les autochtones appartiennent au territoire et ont la responsabilité de gardiennage.

Les principes et les enjeux exprimés par les Autochtones sont le fruit de multiples réflexions. Ces principes, enjeux et buts sont basés sur une vision. Ils expriment la volonté des autochtones de partager la terre et ses ressources tout comme les ancêtres l'enseignaient.

La communauté autochtone métis de Québec Orakuan n'a pas été consultée malgré que de nombreux autochtones fréquentent le territoire et entretiennent sur ces terres publiques des activités de prélèvement en respect avec la mère Terre et ce malgré aussi, que leurs représentants en ont été avisés par la chef de la communauté.

Les travaux pour l'implantation de 75 éoliennes laissent prévoir de grandes blessures à notre mère terre et une perturbation importante dans les us et coutumes de ses usagers que ce soient pour le prélèvement ou tout simplement, pour y aller respirer l'air pur et entendre le murmure de la forêt.

Nous n'avons pas été consultés, nous pensons même avoir été évité en tant que communauté car aux dires de M. Cookson de la cie St-Laurent Énergie, c'est parce que nous n'avons pas fait de revendication.

Un fait à noter c'est que la cie Forap qui détient des CAFF, nous a consulté pour avoir sa certification environnementale au Massif du Sud.

Ce que nous prenons à la terre, nous devons lui redonner un bienfait en retour. Nous veillerons à ce que les grands esprits soient bienveillants et nous sèmeront pour redonner à la terre un bienfait, un baume apaisant pendant cette période difficile.

De plus, nous précisons que les membres de notre communauté veilleront au bien être de notre mère terre, en vérifiant à ce que les travaux soient réalisés sans blessures ouvertes, des travaux de l'envergure de celle qui est proposée, ne peut se faire sans heurt.

L'acceptation sociale de ce projet auprès de notre communauté doit se faire dans le même respect que les communautés locales riveraines.

L'exploitation des ressources naturelles sur le territoire du Parc Massif du Sud doit se faire en partenariat avec la communauté Autochtone et générer des retombées économiques afin d'améliorer leur qualité de vie, mais sans limiter leur droit à poursuivre leurs activités traditionnelles sur le territoire.

Suite à la réunion le 21 décembre dernier de notre communauté lors du Solstice d'hiver et ayant vérifié ce que les autres communautés seront en droit de recevoir, nous demandons que le même volet d'acceptabilité sociale soit valide pour notre communauté, ce qui nous permettrait de se réorganiser, de rechercher d'autres sites, et de pratiquer nos activités en d'autres lieux pendant la construction et les années subséquentes soit pendant la reprise de la nature sur cette perturbation très importante.

Notre revendication se veut une demande pour venir en aide à notre communauté en recevant un montant forfaitaire de \$5,000. par année pendant 20 ans et plus (soit la durée de vie du projet éolien) dans le but de nous aider à la transmission de nos us et coutumes et d'enseigner notre mode de vie, tout particulièrement sur les terres du Massif du Sud afin que les générations futures poursuivent nos traditions sur ces terres du domaine public.

De plus, des entreprises autochtones dont les propriétaires sont reconnues au sein de notre communauté, et exerçant sur ce dit territoire, se doivent d'être considéré en tant qu'entreprise partenaire et nous les appuyons dans leurs revendications afin qu'ils reçoivent des compensations, l'avenir de leurs commerces étant menacés par les perturbations importantes de ce projet éolien.

Communauté Autochtone Métis de Québec Orakuan
Région de Bellechasse, Etchemins, Lévis et Québec
Secrétariat, St Lazare de Bellechasse

Raymonde LeBlanc, chef